



Photo : Laurent NICKS

En manque de profs de langues

Brigitte GERARD

La pénurie de professeurs de langues touche l'enseignement secondaire d'une manière générale, mais encore plus sensiblement l'enseignement en immersion. **Alain KOEUNE**, président de la FÉADI (Fédération des Associations de Directeurs de l'enseignement secondaire catholique), évoque ici cette situation problématique et propose des pistes de solutions.

Quel est l'état de la situation relative au recrutement des professeurs de langues ?

Alain KOEUNE : D'une manière générale, la réforme des Titres et Fonctions pose des difficultés au niveau du recrutement des professeurs et de leur stabilisation. En ce qui concerne l'immersion, ces difficultés sont amplifiées du fait qu'il faut trouver des professeurs maîtrisant aussi bien la langue que la matière. L'idéal est de trouver un professeur « native » qui a la connaissance de la matière enseignée. Mais les freins sont nombreux. D'une part, le diplôme étranger, pour les anglophones et germanophones, n'a pas d'équivalence claire avec nos diplômes. Cela entraîne des traitements bas ainsi qu'une absence de nomination et de stabilisation des professeurs. D'autre part, il arrive que des professeurs ne puissent pas valoriser leurs compétences et se retrouvent aussi avec de faibles rémunérations, préférant alors se tourner vers une autre carrière.

Pour les enseignants francophones qui ont la connaissance de la langue et le titre requis pour l'immersion, le problème est qu'ils doivent faire valoir cette

connaissance à l'aide d'examens qui ne sont organisés qu'une fois par an, avec des objectifs peu clairs. Et, pour l'instant, il n'y a qu'une formation initiale qui prépare à l'immersion, à Louvain-la-Neuve, mais qui n'est pas reconnue.

Quelle est la position de la FÉADI en la matière ?

AK : La FÉADI souhaite que l'on trouve des solutions praticables pour faciliter l'engagement de professeurs francophones qui souhaitent enseigner en immersion, peut-être avec des examens plus réguliers et des objectifs plus ciblés. Et il pourrait y avoir des mécanismes de reconnaissance de compétences plus larges que celles des titres. Il serait en outre intéressant de faire davantage confiance aux directions et de pouvoir s'appuyer sur des avis d'inspections, de conseillers pédagogiques pour permettre à des professeurs d'enseigner ou de le faire dans des bonnes conditions, en termes de stabilisation et de reconnaissance. Il faudrait aussi développer et reconnaître des titres centrés sur l'immersion. Enfin, qu'on nous dise s'il y a un réel intérêt en Communauté française pour développer l'immersion ! On est un peu

assis entre deux chaises... Cet enseignement a du succès mais rien n'est mis en place pour faciliter son développement.

Pourquoi l'immersion garde-t-elle tout son sens ?

AK : C'est une formation d'une grande richesse pour les élèves dont certains seront amenés à voyager au cours de leurs études ou dans leur profession. Les élèves en immersion développent aussi des compétences transversales : oser faire des erreurs, prendre la parole en groupe, s'affirmer... Et il y a une demande grandissante des parents et des élèves.

Que pensez-vous de la mise en place du groupe d'accompagnement « immersion » par la FESeC ?

AK : C'est important et intéressant. Il manque des données objectivables sur l'immersion, par rapport aux demandes des parents, au nombre d'élèves, aux difficultés liées au recrutement... On espère que le groupe encouragera le relais d'expériences vécues sur le terrain. Et qu'il réfléchira à des solutions innovantes en termes de recrutement ou pour simplifier les difficultés administratives... ■